

La Lettre de l'A.F.A. N° 19

Juillet 2014



Sommaire

- *Editorial*
- *Les missions de l'AFA* p. 2
- *Les délégations étrangères* p. 4
- *La confirmation annuelle* p. 5
- *La formation des familles* p. 6
- *La formation des CD AFA* p. 8
- *Les matinales de l'AFA* p. 9
- *Les listes demandes attente* p.10
- *L'AFA et le bénévolat* p. 12
- *La Fresque murale* p. 12
- *Un témoignage original* p. 12
- *Nos enfants venus d'Europe* p. 13
- *Nos enfants venus d'Asie* p. 14
- *Nos enfants venus d'Afrique* p. 15

www.agence-adoption.fr

Moins d'enfants adoptés, mais des familles mieux préparées et mieux accompagnées

Le mouvement de décroissance générale de l'adoption internationale, qui a débuté en 2006, s'est prolongé en 2013 en France : l'AFA –comme les opérateurs privés- a de nouveau été frappée par cette baisse.

Pour autant, mesurer la pertinence du dispositif en place à l'aune du seul nombre d'adoptions réalisées au cours de l'année écoulée présenterait un risque majeur : le pragmatisme du chiffre se heurte en effet à la réalité complexe et nuancée du suivi au long cours que réclame tout processus adoptif.

Aucune adoption ne ressemble à une autre... Aucun parcours d'enfant ne peut être assimilé à celui d'un autre enfant, même au sein d'une fratrie... Aucun projet familial, par essence évolutif, ne peut être réduit à une catégorisation.

L'adoption est un processus complexe et intime, à nul autre pareil. L'Agence Française de l'Adoption, grâce à son expérience riche de milliers d'expériences humaines, toutes différentes, peut en témoigner une fois encore, en 2013. Véritable année de mutation, l'année écoulée est marquée du sceau du paradoxe.

Paradoxe essentiel, le processus de réduction des adoptions individuelles, principe fondamental qui permet l'encadrement et la sécurisation des procédures, n'a pas trouvé son point d'aboutissement : en 2013, **une adoption sur trois réalisée en France demeure donc sans garantie d'encadrement**, alors même que :

- la nécessité d'une préparation et d'un accompagnement renforcés des candidats et des familles -avant, pendant et après l'adoption réalisée- n'a jamais été aussi impérieuse.
- le profil des enfants proposés, leurs parcours de vie respectifs, leurs histoires intimes commandent qu'ils soient eux-mêmes, ainsi que leurs futurs parents, toujours mieux préparés à cette rencontre déterminante qu'est l'adoption.
- la démarche introspective que certains pays d'origine conduisent sur leurs dispositifs de protection de l'enfance, influence leurs pratiques et peut entraîner des modifications substantielles de leurs organisations ; leur arsenal législatif et réglementaire est impacté ; leurs exigences à l'endroit des pays d'accueil se renforcent.
- de plus en plus, un suivi de long terme s'impose, la thématique de la formation à la parentalité adoptive se révèle, des garanties sur la réussite du processus sont attendues.

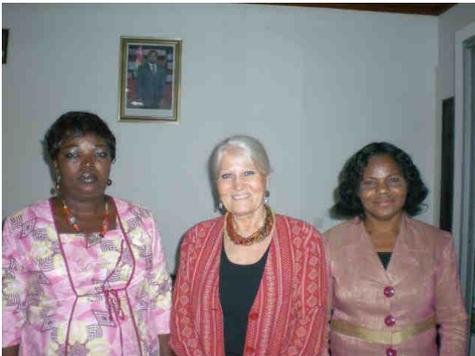
En tant qu'opérateur public, l'AFA, a dû continuer à faire face en 2013, comme les opérateurs privés, à ce phénomène général de contraction du nombre d'adoptions internationales. Pour autant, en dépit de cette situation dont les effets perdurent, **l'AFA a optimisé, dans une collaboration renforcée avec les départements, son dispositif de préparation, d'étayage et d'accompagnement des candidats et des familles.**

Moins d'enfants adoptés en 2013 certes, mais **des familles mieux suivies**, dans l'objectif toujours réaffirmé de contribuer à la réussite de l'adoption et, à tout le moins, à la réduction des difficultés –voire aux impasses- consubstantielles à la complexité du processus adoptif.

Isabelle VASSEUR,
Présidente du Conseil d'Administration de l'AFA

L'enfant au cœur
de nos priorités.

Les Missions de l'AFA



Mme BIONDI entourée de Mme ALI-TILOH, Présidente du CNAET (à droite) et Mme KAMA, secrétaire permanente du CNAET (à gauche)

Au Togo

Madame **Béatrice BIONDI**, Directrice Générale de l'AFA, s'est rendue au Togo du 17 au 22 février 2014, accompagnée de Madame **Florence MOURÉ**, rédactrice Afrique. L'objectif principal de la mission était de faire un premier bilan de la coopération entre le CNAET et l'AFA, 3 années après l'implantation de l'Agence au Togo.

La réunion avec l'ensemble des membres du CNAET a été l'occasion d'échanger sur divers points : Le CNAET n'a émis aucune opposition à l'envoi de 10 nouveaux dossiers (communiqué du 21 Mars 2014). Pour rappel, l'AFA a obtenu en 2010 l'autorisation d'envoyer 15 dossiers. Il reste actuellement 5 dossiers non apparentés.

Le CNAET a rappelé que le Togo n'autorise pas le mariage des couples de même sexe. L'AFA a indiqué qu'elle respecte les critères posés par les pays partenaires et qu'en conséquence elle ne retiendra que les candidatures de couples hétérosexuels. S'agissant des femmes célibataires, le CNAET a recommandé à l'AFA d'être vigilante sur les informations contenues dans leur dossier.

A l'initiative du CNAET, la question de l'échec à l'adoption a été abordée. A cette occasion, l'AFA a évoqué les sessions de préparation des familles animées par le médecin et le psychologue de l'Agence. Une journée d'échanges pour les familles retenues lors de l'appel à candidatures, sera donc programmée au siège de l'AFA et comprendra un thème sur la diversité culturelle.

Enfin, lors de l'audience accordée par la Ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, celle-ci a fait état de son intérêt pour le parrainage, qui pourrait permettre d'améliorer le quotidien des enfants non adoptables. Elle a également insisté auprès de ses services sur la nécessité de travailler avec leurs partenaires étrangers à la mise en place d'une procédure d'adoption des enfants grands.



Mme BIONDI et Mme BONKOUNGOU, directrice des Placements, des Adoptions et du Parrainage

Au Burkina Faso

Madame **Béatrice BIONDI**, Directrice Générale de l'AFA, s'est rendue au Burkina Faso du 23 au 27 février 2014, accompagnée de Madame **Florence MOURE**, rédactrice Afrique. L'objectif principal de la mission était d'entretenir l'excellente collaboration entre l'AFA et ses interlocuteurs burkinabè.

Les diverses informations recueillies sur place par la délégation de l'AFA ont permis de confirmer la baisse des adoptions internationales dans ce pays, laquelle trouve deux explications principales : L'adoption nationale est en pleine croissance (entre 50 et 70 par an), grâce notamment à une campagne de sensibilisation auprès de la population burkinabè ; Le nombre d'opérateurs étrangers est toujours très important (25 au total, dont 18 actifs, parmi lesquels 8 italiens et 5 français).

Malgré cette situation, l'AFA a été autorisée à envoyer 5 nouveaux dossiers (communiqué du 21 Mars). La Direction des Placements, des Adoptions et du Parrainage (Autorité Centrale burkinabè) a demandé que les familles retenues lors de l'appel à candidatures bénéficient d'une formation comprenant une thématique sur la diversité culturelle.

Enfin, la question de la recherche des origines a été très présente durant les différents entretiens. Les Directions régionales du Ministère de l'Action sociale et de la Solidarité Nationale ont indiqué mettre au point un système informatique permettant de conserver les informations sur les enfants adoptés.

L'enfant au cœur
de nos priorités.

En Colombie

Une délégation de l'Agence Française de l'Adoption composée de **Béatrice BIONDI**, Directrice Générale, et **Sandrine PEPIT**, rédactrice Amérique, s'est rendue en Colombie du 16 au 22 mars 2014 afin d'effectuer une mission en compagnie de **Claudia SCHATTKA-PONCET**, correspondante de l'AFA dans ce pays.

Les objectifs de cette mission étaient de rencontrer les différents acteurs de l'autorité centrale, de présenter l'Agence aux personnes nouvellement nommées, à savoir **Monsieur Marco Aurelio ZULUAGA GIRALDO** (Directeur Général) et **Mme Gloria OROZCO de BURGOS** (Chef de la sous-direction d'adoption) mais également de faire un point sur le contexte de l'adoption en Colombie.

Concernant la situation de l'adoption : Depuis 2012, les délais d'attente pour toutes les tranches d'âge ne cessent d'augmenter en raison de l'application stricte du principe de subsidiarité (recherche de la famille biologique jusqu'au 6ème degré et priorité à l'adoption nationale). A l'heure actuelle, seules les familles ayant un projet pour un enfant à besoins spécifiques (problèmes de santé et/ou enfants grands) pourront voir leur projet aboutir dans un délai raisonnable.

Les autorités colombiennes ont fait part de leurs nouvelles exigences (communiqué du 17 Avril 2014) lors de ce déplacement :

- Nouvelles exigences de l'ICBF pour les familles souhaitant s'orienter vers la Colombie ou celles qui constituent leur dossier complet ;
- Exigences en matière d'actualisation et familles ayant un projet pour l'accueil d'un enfant afro-colombien ;
- Exigences en matière de suivi post-adoption.

Suite à cette mission, afin d'accompagner au mieux les familles enregistrées sur les listes d'attente colombiennes, l'Agence a décidé de proposer des **réunions d'information et de préparation à l'adoption en Colombie**.



En Roumanie

Suite à une mission effectuée en novembre 2013 en Roumanie par Madame **Béatrice BIONDI**, Directrice Générale de l'AFA, accompagnée de Mesdames **Liliana MINGITA**, Psychologue et **Caroline BOUCHET**, Rédactrice Europe, **l'AFA est désormais en mesure d'étudier les demandes des candidats dont au moins l'un des membres est de nationalité roumaine ou si l'un d'eux est membre de la famille de l'enfant jusqu'au 4^{ème} degré inclus** (communiqué du 28 Avril 2014).

Le délai d'attente avant une éventuelle proposition peut atteindre plusieurs années. L'Autorité Centrale roumaine, l'ANPDCA (Autorité Nationale pour la Protection des Droits de l'Enfant et l'Adoption), indique que les dossiers sont traités en fonction des besoins spécifiques des enfants, c'est-à-dire non seulement selon l'ordre chronologique d'arrivée, mais également en fonction de la qualité du dossier des candidats et de leur projet d'adoption. Ce délai peut être réduit si le projet d'adoption concerne un enfant de plus de 6 ans, et/ou un enfant d'origine ethnique autre que roumaine, et/ou un enfant à besoins spécifiques. **Les enfants proposés à l'adoption internationale sont âgés au minimum de 4 ans.**



Réunion de travail au CCCWA

En Chine

Madame **Béatrice BIONDI**, Directrice Générale de l'AFA, s'est rendue en Chine du 17 au 22 mai 2014, accompagnée de Madame **Nadège BRYAN**, rédactrice Asie.

Les objectifs de cette mission étaient de présenter l'Agence aux personnes nouvellement nommées, à savoir **Monsieur LI BO** (Directeur Général) et son adjointe, **Madame Wang XIAOFENG** (Directrice de la division de la coopération internationale), de faire un point sur le contexte de l'adoption en Chine et d'envisager la future coopération entre le CCCWA et l'AFA.



Les délégations étrangères à l'AFA

L'AFA renforce son partenariat avec les Philippines



Réunion de travail à l'Agence

Une délégation a été reçue au siège de l'AFA le 21 mars 2014

Jean-Michel RAPINAT, directeur-adjoint, s'était rendu en août 2013 à Manille pour représenter l'AFA à la conférence internationale (12th Philippine Global Consultation on Child Welfare Services) organisée tous les deux ans par l'autorité centrale philippine.

Ce déplacement avait également été l'occasion d'une rencontre avec **Mme ABEJO**, directrice de l'autorité centrale philippine (ICAB) et d'une visite de la fondation VIRLANIE, qui accompagne sur place les familles qui adoptent aux Philippines par l'intermédiaire de l'AFA.

La collaboration entre l'AFA et les Philippines est ancienne. D'excellente qualité, elle tend à se renforcer. C'est ainsi que l'AFA a été destinataire en début d'année 2014 d'une note officielle de l'autorité centrale philippine l'autorisant à transmettre 18 nouveaux dossiers. Cette décision marque un terme au moratoire posé depuis plus de trois ans.

C'est également d'une marque de confiance de la part de ce pays partenaire. Du reste, le nombre de propositions d'enfants adressées à l'AFA en 2014 doit être porté à 24.

C'est dans un état d'esprit chaleureux et un climat de grande confiance que l'Agence a reçu le 21 mars dernier, en présence de la MAI, une délégation philippine composée de **Mme PARISYA H. TARADJI**, vice-présidente du Board de l'ICAB et sous-secrétaire chargée des opérations au DSWD, accompagnée par **Mme Cielo RONDAIN**, juriste du Board (Conseil d'Administration de l'ICAB).

Mme FLANDRINK, qui préside l'association de parents PAEPAMA était bien naturellement invitée. Elle assistait à la rencontre, accompagnée de **Mme DAURON**, ancienne présidente.

Enfin, plusieurs enfants accompagnés de leurs familles, visiblement ravis, ont été réunis à l'issue de cet échange chaleureux et constructif, pour un goûter,

Ce fut un véritable moment de convivialité et d'échanges en présence de la délégation philippine.



Goûter avec quelques enfants adoptés aux Philippines



L'enfant au cœur
de nos priorités.



*réunion de travail à l'Agence
en vue d'une prochaine implantation*

Une délégation béninoise à l'AFA

Mme Geneviève OGOUSSAN, secrétaire générale du ministère de la Famille, des Affaires sociales, de la solidarité nationale, des Handicapés et des personnes de troisième âge, **M. Bruno GBEHINTO**, Assistant de la SGM et Directeur de la protection de l'Enfance, et **M. Gervais DEGUENON**, Président du TGI de Cotonou, composaient la délégation béninoise reçue à l'AFA le 2 Juin.

Leur visite coïncidait avec une réunion de formation des familles sur le Burkina et le Togo à laquelle **Hortense NIKIEMA**, correspondante de l'AFA au Burkina et **Monique CURTIS**, correspondante de l'AFA en Guinée, assistaient. Cette journée de formation a permis d'illustrer auprès de nos invités le travail de préparation des familles entrepris par l'Agence Française de l'Adoption.



Réunion de travail à l'Agence

Une délégation albanaise à l'AFA

M. GENCI TERPO, président du Comité Albanais des Adoptions (CAA), Autorité Centrale albanaise et Mme **SVETLANA ROKO**, traductrice et accompagnatrice des familles françaises souhaitant adopter en Albanie composaient cette délégation reçue à l'AFA le 20 Juin.

Le CAA a la volonté de développer l'adoption internationale, avec toujours la volonté de s'attacher au maximum à l'intérêt supérieur de l'enfant.

Peu d'enfants sont adoptables en Albanie. En 2013, il y a eu 47 adoptions dont 30 nationales et 17 internationales. Tous les enfants présentaient des particularités.

La Confirmation annuelle 2014 s'effectuera à partir du 1^{er} Octobre

Toutes les familles ayant signé un «projet de mise en relation» vers un pays partenaire de l'AFA, mais aussi celles enregistrées sur une liste de demandes en attente (Madagascar, Russie, Cambodge, Vietnam), sont invitées, depuis 2010, à confirmer ou annuler chaque projet d'adoption en cours, chaque année.

En 2014, cette démarche s'effectuera à partir du 1^{ER} octobre via l'Espace Adoptant de chacune des familles (www.agence-adoption.fr).

PRECISION :

Les candidats à l'adoption **ont également l'obligation de confirmer leur projet d'adoption auprès de l'unité adoption de leur Conseil Général, chaque année à la date anniversaire de leur agrément.** Ces deux obligations sont différentes et cumulatives.

L'enfant au cœur
de nos priorités.

L'AFA et la formation des familles

LES FORMATIONS « ENFANTS A BESOINS SPECIFIQUES »*

L'A.F.A. accompagne les candidats à l'adoption ayant le projet d'adopter un enfant à besoins spécifiques, quel que soit le pays vers lequel ils s'orientent

Dans la mesure où les difficultés posées par l'adoption d'un enfant dont les besoins spécifiques rendent difficile la recherche d'une famille, un effort collectif est poursuivi, notamment sur la préparation des candidats et sur l'information qui leur est délivrée. C'est pourquoi « la commission pluridisciplinaire EBS » de l'Agence a mis en place en 2013 des sessions de préparation consacrées aux aspects médicaux et psychologiques.

Ces journées sont vivement conseillées aux adoptants dont la notice jointe à l'agrément porte sur l'adoption d'un enfant à besoins spécifiques.

Elles s'avèrent obligatoire pour ceux qui souhaitent candidater pour la procédure dite en « flux inversé ». L'Autorité centrale du pays d'origine met à la disposition des opérateurs un dossier d'enfant : en l'occurrence, c'est l'AFA qui se charge de trouver une famille pour l'enfant à adopter.

En 2013, au cours de 9 sessions de préparation dédiées aux enfants à besoins spécifiques, l'AFA a accueilli 264 candidats.

* Dans de nombreux pays, les enfants proposés ont des « besoins spécifiques » (Lettonie, Bulgarie, Russie, Colombie, Chili, Haïti, ...) : ils ont plus de 5 ans, appartiennent à une fratrie ou présentent des problèmes de santé.

LES FORMATIONS PAR PAYS

1)- Formation obligatoire dès la signature du projet de mise en relation et, dans tous les cas, avant l'apparementement : la Russie.

En vertu de la législation russe, les candidats à l'adoption d'un enfant originaire de ce pays doivent obligatoirement attester d'une préparation à l'adoption comprise entre 30 et 80 heures. Des sessions de préparation obligatoires sont donc organisées au siège de l'AFA à Paris. Lors de ces sessions, les professionnels de l'AFA (médecin, psychologue, rédacteur) vous apporteront des éclairages relatifs aux procédures locales ainsi que des informations sur les risques médicaux et psychologiques liés à l'histoire et au contexte de vie des enfants en Russie. L'AFA établira l'attestation générale vous concernant et l'adressera en temps voulu aux autorités russes (selon les régions, soit au moment du dépôt de votre dossier auprès du comité d'adoption soit au moment du dépôt de votre dossier auprès du tribunal).

Cette attestation, établie par l'Agence, comptabilisera :

- les heures de préparation dispensées par l'AFA (sessions de préparation obligatoires spécifiques à la Russie, entretiens avec vos différents interlocuteurs de l'AFA, éventuellement journée de préparation à l'adoption d'un enfant à besoins spécifiques...);
- les heures de préparation que votre Conseil général a dispensées. Une copie de l'attestation doit être transmise à l'Agence par vos soins ;



- la participation à des réunions et conférences organisées par EFA, l'APAER ou Adoption Russie. Nous vous invitons à demander des justificatifs de présence à ces différentes associations et à nous en transmettre une copie ;
- la et les rencontre(s) avec un médecin dans une consultation spécialisée (liste des « COCA » disponible sur notre site Internet). Nous vous invitons à demander des justificatifs aux médecins que vous aurez rencontrés et à nous en transmettre une copie ;
- la lecture et le visionnage de différents documents recommandés dans [la bibliographie figurant sur le site Internet de l'AFA](#). Nous vous invitons à nous retourner l'attestation sur l'honneur correspondante qui figure en annexe de cette brochure.

2)- Formation obligatoire avant l'envoi du dossier : la Chine

Elle impose aux deux membres du couple de suivre une formation dispensée par l'AFA. Celle-ci est indispensable pour permettre l'envoi du dossier dans ce pays. Environ 8 sessions annuelles sont proposées aux familles par l'Agence.

3)- Formation obligatoire suite aux appels à candidature : Burkina Faso, Haïti, Philippines, Thaïlande, Togo.

Ces pays souhaitent que tous les candidats retenus suite à un appel à dossiers participent à une formation organisée par l'opérateur, en vue d'aborder les diverses problématiques médicales et psychologiques entourant l'adoption d'enfants, ainsi que les aspects administratifs et pratiques d'une procédure d'adoption.

Le Togo et le Burkina Faso ont également souhaité que la thématique de la diversité culturelle soit abordée lors de cette journée.



Béatrice BIONDI, directrice générale, ouvre la session de formation Philippines

4)- Réunions d'information et de préparation à l'adoption : la Colombie.

Afin d'accompagner au mieux les familles enregistrées sur les listes d'attente colombiennes, l'Agence a décidé de proposer des **réunions d'information et de préparation à l'adoption en Colombie**.

En effet, depuis 2012, les délais d'attente pour toutes les tranches d'âge n'ont cessé d'augmenter en raison de l'application stricte du principe de subsidiarité (recherche de la famille biologique jusqu'au 6ème degré et priorité à l'adoption nationale). Ainsi, à l'heure actuelle, seules les familles ayant un projet pour un enfant à besoins spécifiques (problèmes de santé et/ou enfants grands) pourront voir leur projet aboutir dans un délai raisonnable.

Ces réunions permettent d'échanger sur divers sujets : le contexte de l'adoption en Colombie, le profil des enfants adoptables colombiens, la procédure administrative pendant la période d'attente, la gestion de l'attente, la théorie de l'attachement, la préparation à l'arrivée d'un enfant colombien (enjeux de la rencontre et éléments culturels), la procédure dite en « flux inversé ».

Ces réunions sont facultatives mais sont fortement conseillées aux candidats placés sur les listes d'attente colombiennes depuis plus de 3 ans et/ou ayant déposé un projet d'adoption pour un enfant de moins de 6 ans, ainsi que ceux souhaitant faire évoluer leur projet d'adoption (enfants plus grands ou enfants à besoins spécifiques).

En outre, l'ICBF a développé ces dernières années des programmes orientés vers l'adoption des enfants grands et à besoins spécifiques : les **Vacaciones de Verano**. L'objectif : sensibiliser les familles à l'adoption d'enfants grands ou en fratrie. Il consiste donc en l'accueil au sein de leur foyer d'enfants et/ou fratries âgés entre 9 et 14 ans, pour une durée d'au minimum 3 semaines. « Choisis » parmi ceux déclarés juridiquement adoptables, les enfants participant à ce projet bénéficient d'une préparation spécifique et sont accompagnés par les professionnels de l'ICBF. Une préparation spécifique est également proposée aux familles avant l'arrivée des enfants.

Au total, ce sont 600 candidats qui ont suivi l'une des 34 sessions de préparation à l'adoption proposées par l'Agence, portant sur un pays en particulier ou sur l'adoption d'enfants à besoins spécifiques.



Séminaire de printemps des correspondants AFA

La recherche des origines : perspectives pour l'accompagnement des adoptés

L'Agence française de l'adoption (AFA) a réuni, du 26 au 28 mars, ses correspondants départementaux, dans le cadre d'un séminaire de travail à l'institut le Val Mandé (Val-de-Marne).

On sait aujourd'hui que l'enfant adopté dans un pays étranger éprouve souvent le besoin plus ou moins impérieux, pour construire son identité, de trouver une réponse à ses interrogations sur ses origines (biologiques, ethniques, culturelles...). Cette période de quête se situe souvent au moment où l'enfant est adolescent ou jeune adulte, et peut être source de questionnements douloureux pour l'enfant et pour la famille adoptive.

C'est la raison pour laquelle **Béatrice BIONDI**, Directrice générale de l'AFA, a souhaité que 2014 soit dédiée à la recherche des origines. Une réflexion a donc été engagée sur ce thème avec les professionnels de l'adoption.

A ce titre, le Service Social International a publié en novembre 2011 une circulaire relative au droit et aux modalités d'accès aux origines : Quels en sont les grands enseignements et les illustrations les plus emblématiques ? De nouvelles réalités émergent dans la recherche des origines : quels enjeux pour l'accompagnement des adoptés dans leur démarche ? **Cécile JEANNIN**, Spécialiste en droits de l'enfant au SSI, a donc lancé ce séminaire sur le thème « **Droit et modalités d'accès aux origines dans le monde : état des lieux et nouvelles réalités** »

C'est la présidente de l'association « Racines coréennes » et co-fondatrice du Conseil National des Adoptés (CNA), **Hélène CHARBONNIER**, qui a ensuite évoqué « **Le rôle des associations d'adoptés dans l'accompagnement à la recherche des origines. Réalisations et perspectives, contraintes et préconisations** ». Pour rappel, Racines coréennes, fondée il y a presque 20 ans, membre du Conseil Supérieur de l'adoption, rassemble les personnes adoptées d'origine coréenne, vivant en France et en Corée. Elle contribue au dynamisme inter-associatif global entre les associations d'adoptés d'origine coréenne du monde entier, ainsi qu'avec les associations d'adoptés de toutes origines en France. Récemment, le Conseil national des adoptés a été créé afin d'offrir aux adoptés français nationaux et internationaux un espace de réflexions, d'échanges relatifs aux problématiques éthiques, psycho-sociales et sociétales de la pré-adoption comme de la post-adoption.



Raymond CHABROL, Secrétaire Général du CNAOP

Raymond CHABROL, Secrétaire Général du Conseil National d'Accès aux Origines Personnelles, est intervenu sur les missions du CNAOP et sur le dispositif de la loi du 22 janvier 2002.

Enfin, **Nicole PRIEUR**, philosophe et psychothérapeute, a abordé de nombreuses questions : « **Quel sens peut avoir la quête des origines selon l'étape de la vie et en particulier à l'adolescence ? Quel enjeu pour le lien de filiation ? Face aux inévitables conflits de loyauté, quelle place pour le parent adoptif et le professionnel dans l'accompagnement de la démarche ?** » Nicole Prieur est également responsable de formation au CECCOF (Centre d'études cliniques et de communications familiales) et auteure de « Raconte-moi d'où je viens » (Ed. Bayard) ; de « Petits règlements de comptes en famille- dons, dettes et loyautés » (Ed. Albin-Michel), et de « Nos enfants, ces petits philosophes. Partager avec eux, leurs grandes questions sur la vie. »

Dans cet esprit, l'AFA a déjà entrepris de sensibiliser ses pays partenaires à cette quête des origines afin que soit mis en œuvre un accompagnement approprié des enfants qui viennent à eux pour retrouver des éléments de leur identité originelle. Les échanges ont conduit, notamment, à une réflexion sur le lien avec le pays de naissance et la recherche des origines.



*Mme Nicole PRIEUR
Nicole PRIEUR, philosophe et psychothérapeute*

L'enfant au cœur
de nos priorités.



La soirée du jeudi a laissé la place aux Artistes ! **Hélène JAYET** « L'origine de l'histoire » et **Sébastien BERTRAND** « Le chemin de la belle étoile » ont rejoint les participants pour livrer leur témoignage personnel et présenter leur travail autour de la quête des origines.

Hélène JAYET : Lien pour les demandes d'expositions de l'origine de l'histoire : <http://www.signatures-photographies.com/vitrine/fr/exhibitions/adoptes-lorigine-de-lhistoire>

Sébastien BERTRAND

Lien vers le site général de sa Compagnie : www.cahpa.fr



Jean-Michel RAPINAT, Directeur adjoint, aux côtés de **Christine du RÉAU**, Chef du Service Information et Accompagnement, Chargée de la relation avec les Départements

Les « matinales » de l'AFA

Des conférences-débats intitulées les « Matinales » rythment la vie de l'AFA depuis le début de l'année. Celles-ci contribuent à la formation des personnels et des correspondants départementaux et favorisent l'échange avec le monde associatif et les professionnels intervenant dans la sphère de l'adoption.

Le Dr Florence VEBER, pédiatre infectiologue à l'Hôpital Necker, est intervenue le 13 Février dernier devant les professionnels de l'adoption. Elle a consacré son intervention aux enfants porteurs du VIH (précisions sur la surveillance, le traitement, le pronostic et les particularités de cette pathologie). Le Dr Florence VEBER a essentiellement délivré un message d'espoir, expliquant que les possibilités thérapeutiques de l'infection par le VIH, disponibles dans les pays industrialisés, permettent de porter un regard nouveau sur la question de l'adoption délibérée d'un enfant infecté par le VIH.



Le Dr Florence VEBER aux côtés d'**Albane PINEAU**, Médecin de l'AFA



Susana ROCQUE LOPEZ aux côtés de **Liliana MINGITA**, Psychologue de l'AFA

Le 16 Juin, l'AFA a reçu **Susana ROCQUE LOPEZ**, Docteur en Sciences et psychologue clinicienne, Directrice du Centre Colombien de Prévention, Traitement et Recherche sur le Traumatisme Psychologique de l'Association « Innocence en Danger » (IED) en Colombie. Cette dernière a conduit une recherche sur le traitement des enfants traumatisés sur la base de la thérapie EMDR (traitement du stress post-traumatique).

Cette matinale a été consacrée à la présentation de son travail humanitaire en Colombie auprès des enfants victimes de violences dans le cadre de camps de vacances.

Point d'actualité sur les listes de demandes en attente

Les listes de demandes en attente, souhaitées par les familles, puis créées après décision du conseil d'administration (CA) de l'AFA en 2007, ne correspondent plus désormais, tant au Vietnam qu'au Cambodge et à Madagascar, à la réalité de l'adoption. Aujourd'hui, force est de constater la diminution du nombre des adoptions internationales, le changement de profil des enfants adoptables et le renforcement des exigences des pays d'origine. Soucieux d'améliorer l'accompagnement des familles, le conseil d'administration de l'AFA avait donc décidé d'adapter les listes d'attentes aux projets correspondant aux enfants en attente de famille (**communiqué du 16 Octobre 2013**).

Six mois plus tard, afin de permettre aux familles de réfléchir à l'orientation de leur projet d'adoption, l'AFA souhaite faire un bilan pour chacun des pays concernés par une liste de demandes en attente. Cet état des lieux, valable ce jour, ne présume pas des évolutions dans les pays. **Les familles sont donc invitées à vérifier régulièrement que leurs demandes correspondent toujours aux exigences et à la réalité des pays.**

Pour les familles inscrites sur ces listes de demande en attente, l'AFA va, de son côté, analyser leur projet, vérifier dans la mesure du possible la probabilité d'une issue favorable de ce projet et, le cas échéant, les inviter à se réorienter. Nous vous rappelons que tout candidat peut bénéficier, tout au long de sa démarche d'adoption, d'entretiens soit via son correspondant départemental, interlocuteur de proximité, soit via le Pôle Information et Conseils (siège de l'AFA). Ces entretiens ont vocation à apporter, de manière systématique, un certain nombre d'informations aux candidats, à établir un contact durable ainsi qu'à travailler avec eux leur projet en termes de profil d'enfant attendu et de possibilités concrètes d'orientation.

Nos conseillers en adoption sont à votre disposition au 01 44 78 61 40, les mardi, mercredi et jeudi de 9h30 à 17h30 ainsi que le lundi et le vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Pour tout entretien sur place, nous vous invitons à solliciter un rendez-vous.

POUR LE VIETNAM

Information sur les critères relatifs aux adoptants :

- Les candidats disposant d'évaluations défavorables, réservées ou disposant d'un agrément obtenu après recours, ne seront pas acceptés.
- Seules, les candidatures de couples mariés hétérosexuels et les célibataires sont acceptées mais non prioritaires. Les candidatures de célibataires hommes peuvent être acceptées exclusivement pour des enfants à besoins spécifiques lourds.

Information sur critères relatifs au projet d'adoption :

- Enfants de + de 9 ans
- Enfants porteurs d'hépatites B et C, du VIH sous trithérapie
- Enfants ayant un handicap invalidant (cécité, surdité...)

Information relative aux délais :

- A ce jour, l'AFA compte 1294 demandes enregistrées sur la liste d'attente AFA et 46 dossiers sont toujours en attente d'un dépôt au DA pour des enfants en bonne santé.
- Depuis fin 2011, le Département de l'Adoption vietnamien (DA) n'a proposé que des enfants à besoins spécifiques. Seuls les projets concernant ce profil d'enfant sont sortis de la liste de demandes en attente à l'heure actuelle.
- 3 adoptions ont été réalisées en 2013 (7 en 2012, 34 en 2011).

POUR MADAGASCAR

Information sur les critères relatifs aux adoptants :

- Les candidats disposant d'évaluations défavorables, réservées ou disposant d'un agrément obtenu après recours, ne seront pas acceptés.
- Seules les candidatures de couples mariés hétérosexuels de moins de 50 ans au moment de la sortie de la liste d'attente peuvent être transmis au pays d'origine.
- La différence d'âge entre les adoptants et l'adopté ne doit pas dépasser 45 ans au moment de l'apparement.

Information sur critères relatifs au projet d'adoption :

- Compte tenu de l'évolution du profil des enfants proposés, seuls les projets ouverts à l'adoption d'enfants à besoins spécifiques ou de plus de 4 ans sont sortis de la liste de demandes en attente à l'heure actuelle.

Information relative aux délais :

- La liste des demandes en attente pour Madagascar compte aujourd'hui 168 dossiers.
- L'AFA réalise à Madagascar entre 10 et 20 adoptions par an, dont 80 % d'adoptions intrafamiliales (donc hors liste d'attente). (20 en 2013, 14 en 2012, 10 en 2011).
- Aucun dossier n'est sorti de la liste depuis 2008, à l'exception de procédures dites en « flux inversé » pour des enfants à besoins spécifiques.

POUR LE CAMBODGEInformation sur les critères relatifs aux adoptants :

- Seules les candidatures de couples mariés hétérosexuels, ayant au maximum un enfant au foyer sont acceptées.
- Les candidatures de couples mariés de moins de 50 ans, sans enfant, sont prioritaires.
- Le couple doit disposer de revenus supérieurs à 3 000 € par mois.
- La différence d'âge entre les adoptants et l'adopté doit être comprise entre 22 et 45 ans au moment de l'apparement.

Critères relatifs aux délais :

- A ce jour, l'AFA compte 176 demandes enregistrées sur la liste d'attente AFA.
- Aucune adoption n'a été réalisée en 2012 et en 2013.
- Le moratoire de 2008 sur l'envoi de nouveau dossier est toujours d'actualité. Il n'y a eu jusqu'à ce jour aucun élément permettant d'anticiper une reprise à court ou moyen terme. Aucun dossier ne pourra donc être traité dans un délai raisonnable.

POUR LA RUSSIECritères relatifs aux adoptants :

- Seules les candidatures de couples mariés hétérosexuels sont acceptées.
- Les candidats disposant d'évaluations défavorables, réservées ou disposant d'un agrément obtenu après recours, ne sont pas acceptés.
- Les candidats doivent être en bonne santé et ne pas avoir eu de maladie grave.
- Compte tenu des coûts importants de l'adoption en Russie, les candidats devront disposer de revenus supérieurs à 3 000 € par mois.
- Les candidats de moins de 50 ans sont considérés comme prioritaires par les régions de Russie.

Critères relatifs au projet d'adoption :

- Les projets portant sur des enfants âgés de plus de 3 ans, en fratrie ou ayant des problèmes de santé seront prioritaires.
- Les enfants proposés à l'adoption internationale sont âgés de 18 mois à 14 ans et peuvent être d'origine ethnique différente. Ils peuvent souffrir de pathologies chroniques ou de handicaps, notamment des troubles liés au syndrome d'alcoolisation fœtale.

Critères relatifs aux délais :

- La liste d'attente Russie restant ouverte, elle contient, à ce jour, 221 demandes enregistrées sur la liste d'attente AFA.
- 12 adoptions ont été réalisées en 2013 (15 en 2012, 10 en 2011).
- La liste d'attente permet de respecter l'ordre chronologique des demandes tout en répondant aux attentes spécifiques (profil des familles, projet d'adoption, nombre de dossiers) de chaque région russe.

L'enfant au cœur
de nos priorités.

L'AFA ... en bref !

L'AFA peut dorénavant accueillir des bénévoles

L'AFA peut dorénavant accueillir des bénévoles.

En tant que groupement d'intérêt public, l'AFA se voit désormais autorisée à faire appel à des bénévoles pour participer à l'exercice de ses missions (JO du 7 juin 2014).

Béatrice BIONDI, directrice générale de l'AFA, a souhaité depuis de nombreux mois avoir recours à des personnes pouvant contribuer par leurs capacités, leurs compétences et leurs connaissances spécifiques au déploiement de l'Agence dans divers domaines.

De ce fait, l'AFA fera prochainement appel à des personnes partageant l'éthique et les objectifs de notre Agence qui s'engageront à rendre un service désintéressé aux familles sur le chemin de l'adoption.

L'AFA informera régulièrement les lecteurs de la lettre des travaux qui auront pu être réalisés grâce à la participation de ces bénévoles.

La Fresque murale de l'A.F.A.



A ce jour, plus de 3 000 enfants ont été adoptés par l'intermédiaire de l'AFA. 3 000 histoires, chacune différente, que nous avons partagées avec vous et qui restent gravées dans nos coeurs.

La fresque murale, débutée au printemps 2013, et composée de « magnets » prend forme.

Avez-vous pensé à nous envoyer le sourire de votre enfant adopté par l'intermédiaire de l'AFA, qu'il soit seul ou à vos côtés ? L'été vous permettra peut-être de faire de jolies photos, de les transformer en magnets et de nous les adresser à votre retour. D'avance merci de votre participation.

Pour tout renseignement :
Chantal CRANSAC au 01 44 78 61 24

Un témoignage original



« **ADOPTIONS** » est une bande dessinée relatant l'aventure de la deuxième adoption de la **famille GRIMONPREZ** qui a eu lieu en **Colombie** en Juillet-Août 2012, par l'intermédiaire de l'AFA. Par ricochet, elle parle aussi de celle qu'ils avaient faite en 2009.

Pour ceux qui souhaitent la découvrir, voici les différents chapitres proposés :

- 1/ [ENTREGA \(1ère partie\)](#)
- 2/ [ENTREGA \(2ème partie\)](#)
- 3/ [LE TEMPS DE L'INTEGRATION \(1ère partie\)](#)
- 4/ [LE TEMPS DE L'INTEGRATION \(2ème partie\)](#)
- 5/ [LE TEMPS DE L'INTEGRATION \(3ème partie\)](#)
- 6/ [INTERLUDE](#)
- 7/ [UN PAYS CHALEUREUX \(1ère partie\)](#)
- 8/ [UN PAYS CHALEUREUX \(2ème partie\)](#)

<https://www.facebook.com/bdadoptions>
<http://quillaume-grimonprez.fr>

L'enfant au cœur
de nos priorités.

Vos témoignages au Pôle Europe

Angéline

Nous n'oublierons jamais ce 04 février 2013 où Angeline est venue se blottir dans nos bras, les yeux brillants de larmes de joie et nous couvrir de bisous, en nous appelant papa, maman. C'était le départ d'une nouvelle vie à trois, pour la France, vers un petit village de province en Puisaye, en bourgogne.

Angeline vit sa vie de petite fille épanouie, très câline, rayonnante, heureuse d'aller à l'école, de rencontrer ses petits amis à la maison ou à l'extérieur, ses cousins et cousines... Elle aime chanter mais aussi joue beaucoup à la petite maman quand elle ne suit pas son papa dans les activités extérieures du jardin.

Volontaire et très curieuse, Angeline a très vite maîtrisée la langue française et a rattrapé le niveau des apprentissages à la grande section de maternelle. Elle est la mascotte des adultes mais aussi joue parfois le rôle de « leader » dans le groupe des élèves.



Au fil des semaines, des craintes et sa colère se sont apaisées. Elle a trouvé ses repères avec nous et dans son environnement. Elle a pu poser des mots sur ses craintes, échanger grâce à sa persévérance, la confiance mutuelle, notre écoute et notre amour partagé.

Belle leçon de vie et de force que nous envoie Angeline. Notre bonheur est de la voir heureuse et de l'aider à se construire.

Notre bonheur partagé, nous le devons aux membres de l'AFA, qui nous ont fait confiance et nous ont guidés dans la réflexion et dans les démarches. Un grand merci pour leur disponibilité, leur écoute à tout instant et leur efficacité « Madame Caroline BOUCHET » et à « Evy » notre traductrice avant l'apparement sans oublier l'association EFA.

Enfin un grand merci aux personnels remarquables de l'orphelinat qui ont accompagné Angeline durant les premières années de sa vie. Nous avons partagé des moments très forts avec l'équipe ainsi qu'avec l'agence mon Enfant avec qui nous avons créé des liens très forts « bisous à vous ma chère Tania et à toi ma chère Zlatka ».

Nous pourrions encore écrire beaucoup au sujet de notre petite famille. Mais nous pensons aussi aux futurs parents et voudrions leur dire de continuer à avoir confiance et d'être patient.

D'ailleurs une petite anecdote, mais aussi une lueur d'espoir. Le 18 décembre 2012, jour de l'anniversaire du papa, nous recevions l'apparement, le 04 février 2013, le jour de la Saint Véronique « fête de la maman » nous rencontrions pour la première fois Angeline. Le dimanche 16 juin 2013, « jour de la fête des pères », nous prenions l'avion pour chercher notre fille déjà tant aimée en Bulgarie.

Une grande pensée particulière pour Aurélie et Mathieu qui nous ont quittés trop brutalement et qui n'ont pas pu voir l'aboutissement de cette merveilleuse aventure !

Famille ASSIER

L'enfant au cœur
de nos priorités.

Vos témoignages au Pôle Asie

Géraldine

Nous sommes rentrés début avril des Philippines avec Géraldine (7 ans) et prenons nos marques petit à petit dans cette nouvelle vie à 3. Géraldine s'adapte très vite à sa nouvelle vie. Elle nous attendait avec impatience, mais quand elle s'est rendue compte qu'elle se séparait de son univers, des personnes qui s'occupaient d'elle ainsi que de ses amis, cela a été pour elle très difficile, et de ce fait pour nous aussi, en particulier pour moi, la maman car elle m'a rejeté. Je ne pouvais pas l'approcher, ni la regarder. Le papa, Jérôme s'occupait d'elle : bains, toilettes, Cette situation a été assez difficile à vivre pour moi, même en étant préparée et en sachant que ce n'était pas envers moi mais à la maman qu'elle dirigeait sa colère.



S'en est suivi de grosses crises. Cela a duré pendant tout notre séjour aux Philippines. Nous avons été accompagnés et très soutenus par Nanette, des personnes de l'orphelinat, et de Paepama. Nous avons partagé aussi des bons moments avec d'autres familles françaises venues chercher leur enfant.

Arrivée en France, elle a très rapidement eu la capacité d'aller au-delà de cette tristesse et de s'ouvrir peu à peu. Maintenant elle accepte complètement que je m'occupe d'elle. Nous sommes devenues très proches. Elle cherche à être le plus possible dans nos bras, à être portée et apprécie de plus en plus les câlins. Comme elle pèse 28 kg, c'est pas toujours très facile pour nous mais cela nous ravit aussi. Elle nous parle souvent de deux personnes qui se sont occupées d'elle depuis qu'elle est née et de ses amis. Elle cherche et trouve de plus en plus de similitude dans le quotidien entre sa vie là-bas et sa vie chez nous. Nous sentons que cela lui permet de faire un pont entre les deux.

C'est une petite fille pleine d'énergie, qui aime chanter, danser, jouer, la couleur rose, très sociable et très bavarde. Elle est nature et exprime toutes ses émotions sans retenue. Elle a découvert le vélo, la trottinette et la piscine qu'elle adore. Nous n'avons pas d'autres enfants, mais il y a les enfants de nos voisins, de nos amis ainsi que les petits cousins et cousines. Elle nous demande beaucoup d'attention pour l'instant.

Au début, nous communiquons surtout en anglais (très simple) avec quelques mots français et quelques mots en waray. Aujourd'hui elle commence à parler de plus en plus français.

Nous apprenons notre rôle de parents en accéléré, avec tous les questionnements que nous partageons avec notre entourage. Les professionnels de la COCA que nous avons rencontrés ont trouvé que nous avons passé déjà beaucoup d'étapes en deux mois et demi.

Elle ira à l'école à la rentrée dans une classe d'intégration pour apprendre le français scolaire puis intégrer une classe correspondant à son niveau.

Elle est très heureuse de savoir qu'elle a une grande famille et pleins d'amis et que tous sont impatients de la connaître.

Famille GUIBERT



L'enfant au cœur
de nos priorités.

Nos enfants du bout du monde, vos témoignages au Pôle Afrique



Raphaël et son chat, Choco

Raphaël

Quelques nouvelles de Raphaël, arrivé de Bamako en juin 2009. Je ne sais pas si je vous avais tenue au courant de son petit bonhomme de chemin depuis son arrivée alors qu'il avait 6 mois.

Son arrivée a été une grande fête dans la famille et notamment avec son cousin, Mathieu, âgé de 8 ans à son arrivée et ravi de ne plus être le petit dernier de la famille. Cette complicité est toujours très forte entre les deux garçons.

Raphaël est retourné au Mali à deux reprises depuis son arrivée, mon mari étant propriétaire d'une maison à Ségou. Les événements récents nous empêchent actuellement d'y retourner bien évidemment. Nous avons néanmoins revu notre avocat à Bamako, Maître Jacques Cissouma, qui était ravi de revoir Raphaël alors âgé de 18 mois.

Raphaël est scolarisé à Auray depuis plus de deux ans et tout se passe parfaitement bien à l'école. Il entre en CP en septembre. Il est parfaitement intégré dans son école et a, aux dires de son institutrice, un esprit curieux et avide de savoir.

Raphaël a différentes activités extra-scolaires, notamment sportives. Il fait de la gymnastique et apprend à nager depuis quelques semaines. Quant aux entraînements de rugby, ils ont commencé au printemps lorsque le temps a été plus clément.

L'an dernier, grand voyage de 3 semaines au Cambodge avec un de mes frères cambodgiens. Chose extraordinaire et marquante, Raphaël est monté sur le dos d'un éléphant et lui a donné à manger!!!!!!

Voilà un rapide aperçu de notre vie avec Raphaël qui est un vrai bonheur. Nous parlons régulièrement du Mali et pour l'instant, il n'a pas de demande par rapport à ses origines.

Armelle DEROBERT



Marthe

Quelques photos pour vous remercier de tout ce que vous avez fait pour nous. Marthe se porte très bien. Elle s'intègre bien, elle commence à faire quelques phrases en français. Elle est épanouie et moi, je suis comblée ! Ce n'est que du bonheur... J'encourage vivement les parents qui sont en attente de persévérer, de ne pas se décourager... La route est très longue mais le bonheur est au bout, après la souffrance et de l'angoisse.

Irène

